

Le président



10 MARS 2017

MAIRIE DE MOIGNY-SUR-ECOLE 91490

Monsieur Pascal SIMONNOT Maire Hôtel de Ville 59 Grande Rue 91490 MOIGNY-SUR-ECOLE

Direction des Territoires Pôle Mission consultative 01 60 79 90 13

Votre contact : Stephen Griffaud 01 60 79 91 92

N./Réf.: 2017-56/SG/mbo

Evry, le 1er mars 2017

Objet: Avis projet de PLU de Moigny-sur-Ecole

Monsieur le Maire,

Nous avons examiné attentivement le dossier de révision générale du PLU de la commune de Moigny-sur-Ecole arrêté par délibération du conseil municipal du 22 novembre 2016 que nous avons reçu le 6 décembre 2016 pour avis.

Parmi les enjeux du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) figure l'objectif de favoriser l'implantation de commerces de proximité (en créant une polarité de cœur de bourg) et la diversité des activités du territoire (par l'implantation d'un petit artisanat).

Nous notons par ailleurs avec intérêt la volonté de prévoir des dispositions favorisant le développement du tourisme sur le territoire et ce, par la possibilité offerte aux exploitations agricoles de diversifier leur activité (locaux de vente ou accueil touristique).

Ce principe trouve sa traduction dans l'article A2 du règlement relatif aux "occupations et utilisations du sol admises sous conditions particulières". Celui-ci indique que les "constructions ou aménagements ayant pour support l'exploitation agricole ou qui sont nécessaires au développement d'activités qui s'inscrivent dans le prolongement de l'activité agricole : locaux de vente, accueil touristique, etc. si, et seulement si, l'exploitation agricole correspond à au moins une SMI (surface minimale d'installation) définie par décret".





.../...

Nous souscrivons pleinement aux différents points traités dans le dossier de PLU.

Persuadé de l'intérêt que vous porterez à ces observations,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Emmanuel MILLER